

La proposition relative dite attributive

par

Henrik Prebensen

La proposition relative que certains appellent *attributive*, d'autres *prédicative*, est facile à identifier dans deux cas particuliers. D'abord, lorsqu'elle apparaît avec un verbe comme *être* accompagné d'une indication de lieu (un locatif):

(1) Jo est là qui attend.

Ensuite, lorsqu'on la rencontre avec l'objet d'un verbe de perception tel que *voir* comme antécédent:

(2) Je vois Jo qui attend.

Les difficultés commencent lorsque les grammairiens, à partir de tels exemples assez simples, doivent circonscrire avec précision l'étendue de cette construction particulière, formuler les règles auxquelles elle obéit et énumérer les contraintes auxquelles elle est soumise. C'est à une élucidation de ces difficultés que s'attache le présent article*.

1. Une typologie des propositions relatives

On peut établir une classification des propositions relatives en deux groupes: A. *Les propositions relatives anaphoriques*. B. *Les propositions relatives transformées*.

Le groupe A, comprend les propositions relatives où il y a une relation anaphorique¹ entre l'antécédent et le pronom relatif, soit que celui-là serve de base et celui-ci d'anaphore comme dans *une relative explicative*:

(3) a. Sa femme qui avait entendu le bruit apparut à la fenêtre
(cf. *Sa femme* apparut à la fenêtre – *elle* avait entendu le bruit)

* Il s'agit d'un article abrégé et mis à jour à partir de Henrik Prebensen: *Prædikative relativsetninger i fransk grammatik*, RIDS 76, Copenhague, 1980.

1: Une relation anaphorique s'établit entre *une base anaphorique*, par exemple un syntagme nominal indéfini, et *un terme anaphorique* ou *anaphore*, typiquement un pronom personnel à la 3^e personne ou un pronom démonstratif. Ainsi dans

(a) Il a acheté une maison, Elle est vieille
base anaph. anaph.

H. Prebensen/E. Spang-Hanssen (1977) montrent comment on peut utiliser les relations anaphoriques entre antécédent et pronom relatif comme critère de classification des propositions relatives.

- b. Je suis allé voir un médecin qui m'a reçu très gentiment
(cf. Je suis allé voir *un médecin* – il m'a reçu très gentiment)

soit l'inverse comme dans *une relative déterminative*:

- (4) a. La serviette qu'il a perdue contenait son manuscrit
(cf. Il a perdu *une serviette* – elle contenait son manuscrit)
b. Il n'a pas pris le médicament que lui avait prescrit le docteur
(cf. Le docteur lui avait prescrit un *médicament* – il ne l'a pas pris).

Le groupe A. comprend donc toutes les propositions relatives dites adjointes, qu'elles soient explicatives (ou parenthétiques) (3), ou déterminatives (restrictives) (4).

Le groupe B., par contre, comprend les propositions relatives sans relation anaphorique, où la présence du relatif s'explique par un processus de *relativation* à partir d'une phrase simple. Il y a trois cas principaux. *Les clivées*:

- (5) a. C'est Paul *qui* a sonné à la porte
(cf. Paul a sonné à la porte)
b. C'est à un médecin *qu'*il faudrait s'adresser
(cf. Il faudrait s'adresser à un médecin).

Les présentatives:

- (6) a. Il y a un homme qui vous attend
(cf. Un homme vous attend)
b. Il y a des insultes auxquelles on ne s'attend pas
(cf. On ne s'attend pas à certaines insultes).

Les possessives enfin:

- (7) a. Paul a les cheveux qui frisent
(cf. Les cheveux de Paul frisent)
b. J'ai ma femme qui ne guérit pas
(cf. Ma femme ne guérit pas).

La dernière construction est soumise à des contraintes en ce qui concerne le "possesseur" qui doit normalement être marqué [+ anim] et l'élément "possédé" qui doit être ou bien marqué [- alién] ou bien déterminé par le possessif *mon, ton, etc.* La construction présentative exige que le syntagme nominal choisi comme antécédent soit indéfini (*un, du, des, certains*). Les relatives clivées ne sont pas soumises à des contraintes particulières autres que sémantiques², mais la forme du relatif n'est pas la forme normale en dehors de la fonction sujet.

Qu'il n'y ait pas une relation anaphorique entre pronom relatif et antécédent dans les propositions relatives clivées, présentatives ou possessives, se démontre par l'impossibilité de fractionner des exemples comme (5)–(7) en deux propositions indépendantes selon le modèle utilisé pour les exemples (3) et (4). Le fait qu'une relation anaphorique soit interdite, cf.

- (8) a. *C'est à un médecin – il faudrait s'adresser à lui.

2: Voir C. Vikner (1972).

- b. *Il y a des insultes – on ne s'y attend pas
 c. *Paul a les cheveux – ils frisent

est donc interprété ici comme une preuve de la non-anaphoricité des constructions considérées.

Pour résumer: il y a deux types de propositions relatives, qui se subdivisent à leur tour en diverses sous-catégories:

| | |
|--------------------------------|--|
| A. Les relatives anaphoriques: | 1. explicatives 2. déterminatives |
| B. Les relatives transformées: | 1. clivées 2. présentatives 3. possessives |

2. Proposition relative attributive et typologie des propositions relatives

Il est facile de voir que des propositions relatives attributives (dorénavant: *pra*) comme (1) et (2) appartiennent au groupe A de cette classification plutôt qu'au groupe B. Elles se laissent en effet fractionner en deux selon le modèle proposé:

- (9) a. Jo est là – il attend
 b. Je vois Jo – il attend.

En revanche, il est difficile de voir de quelles propositions simples (1)–(2) seraient des transformations, si on voulait les classer parmi les relatives du groupe B, encore que certains grammairiens aient proposé de regarder (2) comme dérivé transformationnellement d'une complétive objet de *voir*. Nous verrons plus tard qu'une telle hypothèse est improbable. Constatons seulement au passage qu'elle oblige à considérer la *pra* après *être* comme foncièrement différente de celle après *voir*.

A l'intérieur du groupe A, il ne peut être question de classer les *pra* parmi les *déterminatives*. L'antécédent pouvant être un nom de personne (*Jo* dans les exemples (1) et (2)), le pronom relatif ne peut être qu'un anaphore. L'antécédent est suffisamment déterminé en lui-même.

Mais, il n'est pas commode non plus de classer les *pra* parmi les *explicatives*. Les *pra* obéissent à d'autres règles que celles-ci: elles peuvent avoir un pronom personnel clitique comme antécédent:

- (10) a. *Il* est là *qui* attend
 b. Je *le* vois *qui* attend,

construction interdite aux autres relatives. Le pronom relatif est toujours sujet, contrainte qui ne vaut que pour les relatives possessives. Mais surtout, l'apparition des *pra* est liée à la présence de certains verbes, tels que *être*, *voir* et quelques autres. Cette caractéristique les éloigne formellement des autres relatives anaphoriques, qui sont traditionnellement considérées comme des "membres

secondaires", pour employer la terminologie de Jespersen, c'est-à-dire comme des compléments adnominaux, appartenant au syntagme nominal dont l'antécédent constitue l'élément. La *pra* est souvent décrite comme un "membre primaire", directement relié à l'élément dominant de la proposition, tout comme le sont les compléments d'objets et les attributs. Le caractère non-adnominal de la *pra* se trouve confirmé par sa compatibilité avec un antécédent clitique (cf. (10)).

3. Quelques tentatives d'explication des propositions relatives attributives

Les grammairiens ont essayé d'expliquer le phénomène de façons assez diverses.

3.1. Les grammairiens allemands

Ce sont des romanistes allemands Lücking, Tobler (1884, 1896), Meyer-Lübke (1899) et Polentz (1903) qui s'y sont intéressés les premiers. Ils sont d'accord, si on fait abstraction des menus détails, pour dire que les *pra* ne constituent pas un type à part parmi les relatives, mais qu'il s'agit plutôt d'un emploi particulier des propositions relatives explicatives (Tobler 1884, 492, Meyer-Lübke §631, Polentz 6). Ils établissent une distinction entre la fonction syntaxique, qui est "adnominale", et la fonction sémantique, qui est "*prédicative*"; c'est-à-dire que ces propositions relatives constituent des compléments ('Bestimmungen') par rapport au verbe ou au prédicat de leur proposition supérieure en ce qui concerne le sens, mais qu'elles font partie du syntagme nominal tout comme les autres propositions relatives.

Ces concepts sont assez vagues et insuffisants pour fonder une pratique analytique. Pour distinguer une *pra* d'une proposition relative ordinaire, Polentz recourt au concept difficile de *nécessité* dans l'ouvrage très complet et très riche d'exemples qu'il a consacré aux *pra*. Il s'agit de décider si une proposition relative est purement et simplement subordonnée à son antécédent, ou si elle est "nécessaire" pour le "prédicat". Il en résulte une confusion malheureuse entre les *pra* authentiques et toutes sortes d'autres relatives qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent être séparées de la proposition entière, par exemple les relatives clivées, possessives ou présentatives, mais aussi beaucoup de relatives ordinaires.

3.2. Kristian Sandfeld

C'est le romaniste danois, Sandfeld, qui a pris la relève des Allemands dans deux ouvrages où les *pra* sont étudiées dans le cadre des propositions subordonnées en général (1909, 1936). En ce qui concerne les *pra*, Sandfeld se base presque exclusivement sur les matériaux de Polentz. Mais il donne au concept "*prädikativ*" des grammairiens allemands un sens nouveau, celui d'*attribut*³. Cela veut dire qu'il

3: En allemand (comme en danois) les deux concepts de prédicat et d'attribut ont une dénomination commune, *Prädikat* (*prædikat*). D'où souvent une certaine confusion.

laisse tomber l'idée d'une double fonction, syntaxique et sémantique, adnominale et prédicative, pour s'en tenir à une seule fonction, syntaxique, celle d'attribut.

En 1909, Sandfeld analyse les *pra* comme étant soit des attributs du sujet, soit des attributs de l'objet, soit des attributs dans des constructions absolues, sans copule. Ainsi, nous avons

- (11) il est là *qui attend*: = attribut du sujet
- (12) je l'ai vu ce matin *qui passait en fiacre*: = attribut de l'objet
- (13) Son pantalon blanc *qu'il a remonté* laisse admirer qu'il a des bottes: = attribut d'une construction absolue.

Ces analyses sont présentées sans arguments, ce qui est dommage, car il aurait été intéressant de savoir comment Sandfeld les aurait étayées. Il est difficile de comprendre l'analyse (11), à cause de la présence de *là*, qui fait de *être* un verbe de position et non pas une copule. Ces deux emplois s'excluent mutuellement. D'autre part, la *pra* n'apparaît jamais seule, elle est toujours précédée d'un locatif. Il est également difficile d'admettre l'analyse (12). J'ai établi une liste des verbes qui se construisent avec un adjectif attribut de l'objet et une liste des verbes qui se construisent avec une *pra*. En dehors des verbes de perception, les deux listes ne se recoupent que très sporadiquement. Un exemple: *trouver*. Ce verbe a un sens 'concret': = "constater la position d'un objet qu'on cherchait", et un sens 'abstrait': = "constater l'état d'une chose, juger, estimer". Or, c'est dans le sens abstrait que *trouver* est un verbe à attribut, comme le montre l'exemple (14):

- (14) Je m'attendais un peu le lendemain matin à *trouver le baleinier disparu*... Mais non, on le voyait là-bas, à son poste, au large... (Loti, *Ami*, 18),

alors que c'est *trouver* dans un sens positionnel qui se construit avec une *pra*

(15) Je l'ai trouvée *dans un coin du jardin* qui choisissait des fleurs pour un bouquet. En ce qui concerne l'analyse (13) finalement, il faut d'abord constater qu'il s'agit d'un type de relative entièrement différent de celui que nous examinons, soumis à des règles différentes: impossibilité d'avoir un pronom personnel clitique comme antécédent; possibilité d'avoir n'importe quel pronom relatif, pas seulement *qui*; aucune dépendance par rapport à une classe de verbes particulière. En fait, il est impossible de voir une différence syntaxique entre ces "propositions relatives attributs dans une construction absolue" et les propositions relatives anaphoriques ordinaires. Sandfeld établit un parallèle avec des constructions comme

- (16) a. Le verrou poussé l'avait surpris
- b. Tout ce vin bu lui saignait le cœur,

mais à tort, me semble-t-il. D'abord parce que *poussé* et *bu* peuvent figurer comme des attributs authentiques

- (17) a. Le fait que le verrou avait été *poussé* l'avait surpris

b. Le fait que tout ce vin avait été bu lui saignait le cœur,
ce que la proposition relative ne peut jamais, cf.

(18) *Le fait que son pantalon blanc est qu'il a remonté laisse admirer qu'il a des bottes
La seule construction possible avec *le fait que*:

(19) Le fait qu'il a remonté son pantalon blanc laisse admirer qu'il a des bottes
est syntaxiquement et sémantiquement très éloignée d'une construction attributive, et il est abusif de la comparer avec (17). Ensuite parce que l'emploi le plus typique de la construction absolue est celui de complément de circonstance:

(20) *Le chat parti*, les souris dansent,
où il est impossible d'avoir une proposition relative comme second élément de la construction. On peut conclure qu'il est abusif de parler de propositions relatives *attributs* dans ces cas-ci, puisqu'il ne s'agit pas d'une fonction syntaxique particulière de la proposition relative, mais d'un effet de sens qui n'est pas spécifiquement lié à la présence d'une relative. Le renseignement nécessaire à la compréhension de la phrase (13), à savoir pourquoi le pantalon ne cache pas les bottes, pourrait tout aussi bien être présenté sous la forme d'une proposition adverbiale, par exemple

(21) Parce qu'il l'a remonté, son pantalon blanc laisse admirer qu'il a des bottes.
Mutatis mutandis, les mêmes arguments peuvent être mis en avant à propos de la plus grande partie des autres exemples de relatives dans des constructions absolues que cite Sandfeld.

Dans son second ouvrage sur *Les propositions subordonnées* (1936), Sandfeld a changé d'analyse, sans que, toutefois, ce changement entraîne une révision de l'ensemble des exemples qualifiés propositions relatives *attributs*. Il les divise en deux sous-ensembles: celui des *attributs directs* et celui des *attributs indirects*. Mais cette distinction n'est pas très claire. En principe un antécédent + une relative attribut direct équivaut à une "phrase raccourcie", alors qu'une relative attribut indirect équivaut à un adjectif attribut comme dans

(22) Il est parti *content*.
Ainsi, les exemples du type (11) (*il est là qui...*) et ceux du type (12) (*je le vois qui...*) appartiennent à deux catégories différentes, les derniers étant équivalents à une construction avec proposition infinitive. Cela n'est pas heureux, et Sandfeld abandonne discrètement sa propre distinction au cours du chapitre sur les relatives attributs, lequel donne un peu l'impression d'être construit de bric et de broc.

Pour faire la synthèse, on peut dire que Sandfeld a pris le terme "prädikativ" des grammairiens allemands comme référant au concept syntaxique "*attribut*" ("Prädikat" en allemand) et non pas au concept sémantico-logique de "*prédicat*" (également "Prädikat" en allemand). Il a donc essayé d'expliquer les *pra* comme différentes des autres relatives par leur *fonction syntaxique*, d'où le nom de *pra*

qui leur est resté. Il ne s'intéresse pas aux règles qui régissent leur construction, et il mélange les *pra* authentiques avec une foule de relatives anaphoriques et transformées.

3.3. Anna G. Hatcher

Anna G. Hatcher (1944) s'intéresse, elle, à la construction relative après les verbes de perception *voir*, *regarder*, *apercevoir* et uniquement aux rapports de cette construction avec les constructions infinitive et participiale:

- (22) a. Je le vois qui sourit
 b. Je le vois sourire
 c. Je le vois souriant.

Sa perspective est donc lexicographique (comment exprime-t-on une perception visuelle?) plus que syntaxique. Son grand mérite est d'avoir rassemblé un corpus si abondant d'exemples littéraires qu'on peut les soumettre à une analyse distributionnelle. Parmi les exemples qu'elle a trouvés dans des romans de la période 1850–1940 env., j'en ai examiné 46 qui me semblent sans ambiguïté. J'ai comparé la distribution de la construction relative avec celle de la construction infinitive par rapport à quatre facteurs: 1) la spécificité de la phrase; 2) le verbe perceptif; 3) la perfectivité du verbe enchâssé; 4) l'appartenance de l'antécédent aux groupes marqués [+ anim] ou [- anim].

a. La spécificité

Définition: Un énoncé est *spécifique* si et seulement s'il réfère à un événement que ses coordonnées de temps et de lieu permettent de localiser univoquement dans l'univers du discours réel, sinon il est *non-spécifique*.

Cette distinction est *formelle* dans ce sens que nos connaissances linguistiques sont suffisantes pour répondre à une question sur la spécificité d'une phrase. Ainsi tout le monde sait que pour vérifier l'énoncé

- (23) J'ai vu l'accusé tuer la victime,

il est nécessaire de procéder à une enquête policière vérifiant le temps et le lieu, alors qu'aucune enquête de ce genre ne pourrait conduire à une vérification (mais peut-être à une falsification) de l'énoncé non-spécifique:

- (24) Je n'ai jamais vu l'accusé.

Voici un tableau montrant la distribution de ce trait avec les constructions *pra* et infinitive:

| | pra | p inf | total |
|------------------|-----|-------|-------|
| P spécifique | 46 | 80 | 126 |
| P non-spécifique | 0 | 18 | 18 |

Il s'ensuit que les *pra* sont incompatibles avec la non-spécificité, si bien que des phrases comme

(25) *Je ne l'ai jamais vu qui cueillait des fleurs
sont grammaticalement inacceptables.

b. Le verbe perceptif.

| | pra | p inf | total |
|------------|-----|-------|-------|
| apercevoir | 26 | 0 | 26 |
| regarder | 8 | 20 | 28 |
| voir | 12 | 78 | 90 |

Le verbe *apercevoir* est incompatible avec une proposition infinitive:

(26) *Je l'aperçois cueillir des fleurs dans le jardin

Je n'ai vu qu'un seul exemple qui contrevient à cette règle,

(27) Si vous aperceviez le curé de Glandieu se débattre au milieu de la rivière, hésiteriez-vous à vous porter à son secours? (Polentz, 1903).

L'exemple est intéressant parce qu'il respecte la contrainte de spécificité, qui exclut une *pra* dans une phrase non-spécifique, mais qui est en contradiction avec la contrainte en question.

c. La perfectivité du verbe enchâssé

| | pra | p inf | total |
|---------------|-------|---------|-------|
| V perfectif | 0 (9) | 68 (59) | 68 |
| V imperfectif | 37 | 39 | 76 |

Un verbe (ou groupe verbal) perfectif est exclu dans une *pra*. Un doute peut exister quant à 9 exemples. Quelques-uns d'entre eux comportent des verbes "à répétition" comme *bondir, sauter, sautiller*

(29) Nous la voyions de loin qui sautait, qui sautait, qui faisait le diable toute seule, avec sa grande coiffe et sa collerette au vent (Hatcher, 1944)

qui sont perfectifs, mais qui peuvent être employés comme imperfectifs pour désigner une répétition illimitée de la même action partielle. D'autres contiennent des verbes "égressifs" comme *disparaître, enfiler une rue*, etc., qui peuvent être employés comme imperfectifs pour insister sur la partie de l'action verbale qui précède son accomplissement:

(30) Emma le vit qui disparaissait entre la double ligne de bancs (Id.)

Il est donc permis de classer ces exemples parmi les imperfectifs après les avoir examinés attentivement.

d. [+ anim] ou [- anim] ?

| | pra | p inf | total |
|---------------|--------|-------|-------|
| Ant. [+ anim] | min 35 | 37 | 72 |
| Ant. [- anim] | max 11 | 61 | 72 |

La distribution du trait [- anim] n'est pas tout à fait facile à établir, parce qu'un nom [- anim] peut faire l'objet d'une "animation" ou personnification. C'est pourquoi le chiffre 11 est un chiffre maximum. Certains exemples, comme ceux-ci:

- (31) Il est dans son petit lit. Il regarde les raies lumineuses qui dansent au plafond (Id.)
 (32) Jeanne apercevait, de son banc, les cimes de deux châtaigniers... et, plus loin, le cèdre de la maison forestière, qui allongeait ses palmes noires sur le bleu du ciel (Id.)

contiennent des verbes d'activité (*danser, allonger*), présupposant un sujet animé. Concluons prudemment à une tendance très prononcée à ce que la construction *pra* soit incompatible avec un antécédent inanimé.

Les exemples de Hatcher peuvent être recoupsés avec ceux de Polentz (1903) qui confirment les résultats ci-dessus. On peut conclure que les deux constructions, relative et infinitive, ne sont pas reliées syntaxiquement, ni sémantiquement d'ailleurs; il n'y a pas de "division du travail". D'un point de vue "instrumentaliste", il n'y a donc pas de gain à les relier, par exemple transformationnellement. Une grammaire qui essaierait de les inclure dans un même processus, deviendrait trop compliquée sans obtenir pour autant des généralisations intéressantes.

3.4. Les grammairiens transformationalistes

Gross (1968, 124s; 1975, 71s), qui ne prend en considération que les verbes du type *voir*, établit une dérivation en deux étapes: 1. des *pra* à partir des propositions complétives et 2. des constructions infinitives à partir des *pra*. Abstraction faite de l'objection qui consiste à rappeler l'existence de *pra* dépendant de verbes qui ne se construisent pas avec une complétive, on peut alléguer contre cela l'analyse distributionnelle ci-dessus qui montre que la *pra* est soumise à plus de contraintes que la proposition infinitive, ce qui fait de celle-là une source très improbable de celle-ci.

Kayne (1977, 126ss) propose une structure spécifique pour les *pra*:

- (33) je-ai-vu-lui-_Sque-lui-courait à toute vitesse)
 (34) elle-a-rencontré-lui-_Sque-lui-sortait du cinéma)
 (35) elle-est-là-_Sque-elle pleure)

avec effacement transformationnel du sujet et changement du *que* en *qui*. Il établit en plus un parallèle avec la construction participiale

- (36) je l'ai vu courant à toute vitesse,

etc. Son propos n'est pas, cependant, de formuler des règles qui expliquent la construction relative, mais d'éviter certaines difficultés dans la formulation des règles pour l'extraction de *en*. Aussi ne s'agit-il que d'une suggestion. Elle soulève quelques problèmes intéressants. Les *pra* ne seraient pas des relatives dans la structure profonde de la phrase, mais des "compléments phrastiques... directement dominés soit par VP, soit par le nœud S le plus élevé (mais non par le NP objet)" (Kayne, 128). On peut se demander de quel type de complément il s'agit, comment il entre dans la spécification des traits de subcatégorisation du verbe, etc. La proposition de Kayne implique que les *pra* appartiendraient au groupe des *relatives transformées*, ce qui concorde mal avec le caractère indubitablement anaphorique du pronom relatif (voir 2. ci-dessus). Comme il ne s'agit que d'une ébauche rapide, on reste malheureusement sur sa faim.

Ruwet (1978), enfin, étudie la question de savoir si une relative après *avec NP*:

(37) *avec Georges qui se prend pour Napoléon*, la linguistique est mal partie,
est une relative explicative ou une *pra* (que Ruwet appelle "pseudo-relative"). Il accepte l'analyse de Kayne, critique celle de Gross, inclut les relatives possessives parmi les "pseudo-relatives", et opte pour une analyse qui fait de (37) un exemple de pseudo-relative. A mon avis il se trompe sur les deux derniers points. *avoir le cœur qui bat* a une tout autre syntaxe que *voir Paul qui attend*. De même, les relatives après *avec NP*. En fait, l'argument de Ruwet est à rebours. Il montre que la relative après *avec NP* n'est ni déterminative, ni explicative. Mais de là on ne peut pas conclure qu'elle soit "pseudo-relative", à moins de prendre la classe des "pseudo-relatives" comme un résidu, ce qui est sans intérêt linguistique vérifiable.

3.5. Mira Rothenberg

Mira Rothenberg (1979) nous offre l'étude la plus approfondie de la syntaxe des *pra*. Son point de départ est de considérer la distinction entre *relatives adjectives* et *relatives non-adjectives* (que Polentz appelle "prédicatives" et Sandfeld "attributs") comme fondamentale. Mais elle a bien senti l'hétérogénéité qui caractérise l'ensemble des dernières. C'est pourquoi, ingénieusement, elle propose de les répartir en deux groupes, *les relatives prédicatives* comprenant des exemples tels que

(38) J'ai le cœur qui bat

(39) Le "tripot" qu'il fit construire dans son jardin, n'implique pas qu'il en ouvrit l'accès au public (Sandfeld, 1936, 145),

et *les relatives attributives*, qui comprennent uniquement les exemples du type

(40) Il est là qui pleure

(41) Je le vois qui pleure.

Les relatives prédicatives sont définies à l'aide des concepts *sujet*, *prédicat* et

nexus (ou *syntagme prédicatif*), le dernier étant constitué par un lien de solidarité (ou relation exocentrique) entre les deux premiers. C'est à mon avis la partie faible de son étude. Les concepts de relations syntaxiques, forgés par les linguistes structuralistes d'avant-guerre tels que Jespersen, Bloomfield et Trubetzkoy, ont été utiles dans leur temps, mais sont trop rudimentaires comparés aux instruments conceptuels dont dispose le linguiste moderne, lesquels visent *les règles syntaxiques de construction* plutôt que *les relations entre les éléments d'une construction syntaxique*. Au lieu de s'en tenir à une notion vague, presque métaphorique, de *prédicat*, il vaut mieux se poser la question de savoir si, à partir de structures simples, on peut construire, suivant une règle claire et générale, les propositions relatives classées dans une même catégorie. Or, il s'avère que cela est ici impossible. La construction *avoir le cœur qui bat* peut être obtenue à partir de la phrase simple *le cœur de N bat* à l'aide d'une règle de transformation facile à formuler et générale, comme l'a déjà montré Le Bidois: "Ces phrases peuvent s'énoncer sous forme simplifiée. ... on a affaire ici à un procédé affectif de mise en relief: le sujet du verbe qui, sémantiquement, est le plus important, est présenté comme l'objet du verbe *avoir*, et relié au second verbe par le conjonctif *qui*" (1967, §1365); et il cite les exemples suivants:

- (42) J'avais ma petite maison qui ne se louait pas: = ma petite maison ne se louait pas
 (43) J'ai la main qui n'en peut plus: = ma main n'en peut plus
 (44) C'est qu'elle a des yeux qui vous entrent au cœur comme des vrilles: = C'est que ses yeux vous entrent au cœur comme des vrilles.

Il s'agit, en effet, des *relatives possessives*, déjà mentionnées ci-dessus (p. 99). Parmi les autres relatives classées comme "prédicatives" chez Mira Rothenberg, un grand nombre sont *présentatives*, mais elliptiques

(45) Dans l'air, (il y avait) des balles qui sifflaient,
 d'autres *anaphoriques* comme (39) ou (13). Il reste un petit groupe irréductible de relatives parmi lesquelles celles étudiées par Ruwet, à savoir le groupe

- (46) $\left. \begin{array}{l} \text{avec} \\ \text{à cause de} \\ \text{sauf} \\ \text{excepté} \\ \dots \end{array} \right\} \text{Paul qui est mort, ça va}$

pour lequel il faut trouver une règle de construction propre. Mais tel n'est pas ici mon propos.

Le chapitre sur les *relatives attributives* a le grand mérite d'éviter la confusion traditionnelle de la catégorie des *pra* avec toutes sortes d'autres relatives. Le critère qui les définit est chez Mira Rothenberg la possibilité d'avoir un pronom personnel *clitique* comme antécédent. Sur cette base, Mira Rothenberg veut distinguer trois types différents de *pra*:

- I: Il est là qui pleure
 II: Ils sont nombreux qui pleurent

III: Marie le voit qui pleure.

A mon avis, il ne peut cependant être question de considérer le type II comme une *pra*, car ce n'est pas, malgré l'*accord* dans des phrases comme

(47) Nous sommes des pies qui nous *jetons* à l'étourdie sur tout ce qui brille, le sujet de la phrase qui est l'antécédent de la relative, mais l'attribut. C'est ce qu'on peut montrer par l'interversion des propositions, comme cela est proposé dans Prebensen/Spang-Hanssen (1977):

(48) Les pies que nous sommes se jettent à l'étourdie sur tout ce qui brille.

On peut montrer également que le type II n'est pas soumis aux mêmes contraintes que les types I et III, par exemple

- (49) a. Nous sommes $\left\{ \begin{array}{l} \text{beaucoup} \\ \text{nombreux} \\ \text{deux ou trois} \end{array} \right\}$ qui $\left\{ \begin{array}{l} \text{pensent} \\ \text{pensons} \end{array} \right\}$ que tu devrais partir
 b. Nous ne sommes pas $\left\{ \begin{array}{l} \text{beaucoup} \\ \text{nombreux} \end{array} \right\}$ qui $\left\{ \begin{array}{l} \text{pensent} \\ \text{pensons} \end{array} \right\}$ cela
 c. Nous sommes $\left\{ \begin{array}{l} \text{beaucoup} \\ \text{nombreux} \\ \text{deux ou trois} \end{array} \right\}$ pour qui ton livre a compté énormément

qu'il faut comparer avec

- (50) a. $\left\{ \begin{array}{l} *Il \text{ est là} \\ *Je \text{ le vois} \end{array} \right\}$ qui pense que tu devrais partir
 b. $\left\{ \begin{array}{l} *Il \text{ n'est pas là} \\ *Je \text{ ne le vois pas là} \end{array} \right\}$ qui pense cela
 c. $\left\{ \begin{array}{l} *Il \text{ est là} \\ *Je \text{ le vois là} \end{array} \right\}$ pour qui ton livre a compté énormément.

Il vaut donc mieux exclure le type II de l'ensemble des *pra*.

En ce qui concerne la structure syntaxique de la construction *pra*, Mira Rothenberg avance une hypothèse intéressante, à savoir qu'il faut y voir des compléments facultatifs faisant partie de la valence du verbe, et corollairement, elle donne une liste de verbes, 77 en tout, qui admettraient une *pra* dans leur dépendance.

Cette hypothèse présente cependant quelques difficultés. D'abord la liste des verbes est sujette à caution. La construction *pra* est rare et plutôt littéraire, comme dit Mira Rothenberg. Néanmoins, pour environ 45 verbes, elle ne cite que des exemples construits et apparemment contrôlés d'une façon sporadique avec l'aide d'une seule informatrice. Les informateurs que j'ai consultés ont du mal à les accepter, mais il faut admettre qu'ils sont hésitants aussi devant certains exemples littéraires. Ce qui me paraît plus contrariant, cependant, c'est qu'une très grande partie des verbes de Mira Rothenberg présentent des propriétés syntaxiques qui dévient par rapport au reste. Alors que ces verbes forment un grou-

pe syntaxique "naturel", permettant de formuler une hypothèse simple et générale sur la construction *pra*, les verbes figurant dans les exemples construits par Mira Rothenberg "brouillent" considérablement l'image, sans toutefois la détruire. Il vaut donc mieux laisser de côté ces verbes en attendant une vérification plus contrôlable de leur apparition avec une *pra*⁴.

D'un ordre plus théorique est la question suivante: Cela concorde-t-il avec les définitions normales des concepts de *valence*, *actant*, *circonstant*, etc., de considérer les *pra* comme faisant partie de la valence du verbe? La réponse est non, immédiatement. Un *actant* a le caractère d'un *argument* de la logique formelle; il renvoie à un *réfèrent*, qui peut être une *entité*, une *classe* ou un *événement*. Cela, une *relative* ne le fait pas. Il faudrait postuler qu'à un niveau plus profond la *pra* soit une *complétive*, car celle-ci peut figurer comme l'actant d'un verbe. On rejoint donc l'hypothèse de Gross, que Mira Rothenberg refuse d'accepter (op. cit., 388). Ou bien alors, il faudrait réviser la grammaire de dépendances, ce qui n'est peut-être pas une mauvaise idée, mais ce n'est pas ce qui est envisagé dans l'article de Mira Rothenberg.

Il me semble donc impossible que les *pra* soient en dépendance syntaxique du verbe: c'est à une autre sorte d'explication syntaxique qu'il faut recourir pour saisir l'originalité de la construction.

3.6. Résumé

En résumé, on peut dire que les romanistes allemands ont rassemblé une masse hétéroclite de propositions relatives sous la dénomination de "relatives prédicatives"; cette masse est caractérisée par rapport aux autres relatives à l'aide de la notion sémantique de *dépendance du prédicat*, ou *du verbe*.

Sandfeld a voulu préciser la catégorie sur le plan conceptuel sans toucher à

4: Il s'agit des verbes suivants, rangés en groupes par ordre décroissant d'acceptabilité:

| | | | | |
|------------|------------|---------------|------------------|--------------|
| abandonner | visualiser | décrire | identifier | choisir |
| quitter | * | dépeindre | intercepter | chronométrer |
| * | flairer | ébaucher | saisir | endurer |
| discerner | percevoir | évoquer | * | * |
| distinguer | * | filmer | imaginer | pressentir |
| entrevoir | déceler | peindre | se figurer | rappeler |
| épier | dégoter | photographier | se représenter | se rappeler |
| guetter | dénicher | révéler | voir (en esprit) | redouter |
| lorgner | repérer | * | * | souffrir |
| observer | * | appréhender | accepter | supporter |
| remarquer | | attraper | admettre | * |

Pour préciser la portée du concept d'acceptabilité en jeu, je souligne que mes informateurs refusent d'accepter des phrases comme

(a) On l'a accepté qui marchait encore à peine

(b) Je l'ai rappelé qui avait oublié ses clés

venant d'un étranger.

son extension. Il a tenté infructueusement de remplacer le concept sémantique de "prédicat" par le concept syntaxique d'attribut.

Hatcher a restreint le champ de son analyse aux différences de sens entre les constructions relative, infinitive et participiale après *voir*, *regarder* et *apercevoir*, constructions qui sont sans rapports systématiques entre elles.

Gross, Kayne et Ruwet se bornent à étudier quelques cas particuliers sans s'interroger sur le domaine d'application des règles qu'ils proposent. Ils sont d'accord pour voir dans les *pra*, non pas une construction authentiquement relative, mais une complétive, qui, chez Gross, est objet, ce qui est faux, chez les autres un subordonné énigmatique, soit du VP, soit du S principal.

Mira Rothenberg, enfin, circonscrit assez exactement la construction en proposant de distinguer entre une catégorie de "relatives prédicatives", qui reste dans la tradition des fourre-tout inaugurée par les Allemands, et une catégorie de "relatives attributives" qui est malheureusement encore trop compréhensive puisqu'elle englobe les relatives anaphoriques ayant un attribut comme antécédent.

Ce petit historique de l'étude grammaticale de la construction *pra* montre comment, par étapes successives, on obtient un triage de plus en plus fin des éléments de l'ensemble hétéroclite dont on était parti. Le noyau étant cerné, il doit être possible de procéder enfin à une description syntaxique et sémantique de la structure des *pra*.

4. Syntaxe et sémantique des propositions relatives attributives

4.1. Valence du verbe supérieur

Aux deux exemples types qui figurent dans l'introduction,

- (1) Jo est là qui attend
 (2) Je vois Jo qui attend

correspondent deux groupes de verbes, les verbes de position et les verbes de perception. En voici une liste comprenant tous les verbes qui ont été trouvés chez des écrivains des deux derniers siècles:

1. Verbes de position

a. Divalents

| | | | | |
|------|--------|----------|------------|--------|
| être | rester | demeurer | se trouver | surgir |
|------|--------|----------|------------|--------|

b. Trivalents

| | | | | |
|-----------|------------|--------------|------------|---------|
| découvrir | surprendre | (re-)trouver | rencontrer | croiser |
| avoir | laisser | | | |

2. Verbes de perception (trivalents)

| | | | | |
|------------|-----------|-------------|-----------------|-------------|
| apercevoir | (re-)voir | regarder | contempler | admirer |
| considérer | aviser | reconnaître | suivre des yeux | deviner |
| entendre | écouter | sentir | montrer | représenter |

1.a. *Les verbes de position bivalents* peuvent être décrits comme ayant la valence suivante :

(51) V_p (sujet, complément local)

Ainsi

(52) $\frac{\text{Paul}}{\text{sujet}} \frac{\text{est}}{V_p} \frac{\text{à Paris}}{\text{comp. loc.}}$

et

(53) $\frac{\text{Paul}}{\text{sujet}} \frac{\text{surgit}}{V_p} \frac{\text{ici}}{\text{c.l.}}$

1.b. *Les verbes de position trivalents* se définissent comme suit :

(54) $\left\{ \begin{array}{l} \text{avoir} \\ \text{croiser} \end{array} \right\}$ (sujet, objet, comp. loc.)

ce qui correspond à des expressions telles que

(55) a. $\frac{\text{avoir}}{V_p} \frac{\text{son fils}}{\text{objet}} \frac{\text{près de soi}}{\text{comp. loc.}}$
 b. $\frac{\text{croiser}}{V_p} \frac{\text{son voisin}}{\text{objet}} \frac{\text{dans la rue}}{\text{comp. loc.}}$

2. *Les verbes de perception* finalement auront la valence suivante

(56) a. V_p (sujet, objet, comp. loc.)

comme le montre un exemple tel que

(56) b. $\frac{\text{je}}{\text{sujet}} \frac{\text{vois}}{V_p} \frac{\text{Paul}}{\text{objet}} \frac{\text{dans le jardin}}{\text{comp. loc.}}$

On sera peut-être étonné de voir affirmer que les verbes de perception sont trivalents et que le complément local *dans le jardin* n'est pas analysé comme un circonstant, un complément de lieu "scénique". C'est une difficulté inhérente à toute grammaire de dépendances de distinguer les circonstants de lieu et les actants locatifs, et il n'y a pas de test formel qui permette de trancher dans tous les cas. La description de la valence d'un verbe a donc toujours le caractère d'une hypothèse qui, si elle n'est pas d'emblée infirmée, sera corroborée au fur et à mesure que sa description s'intègre dans des ensembles explicatifs de plus en plus compréhensifs. Je citerai ici deux observations qui semblent confirmer le bien-fondé de l'analyse proposée pour les verbes de perception. *Premièrement*, le fait que, sémantiquement, un complément de lieu scénique sert à situer l'événement mis en scène à l'aide du verbe et ses actants *dans sa totalité*, alors qu'un complément *local* se rapporte à l'un des autres actants présents *en particulier*, normalement le complément d'objet. Ainsi dans *transporter un objet quelque*

part, il y a comme une prédication secondaire assertant que l'objet sera là où il aura été transporté. De même, avec *voir une personne dans le jardin*, c'est la personne qui est localisée dans le jardin, et non pas l'acte de perception qui a lieu dans le jardin, cf. la réponse à la question:

(57) Où l'as-tu vu? – Dans son lit.

qui n'implique pas normalement que l'observateur se soit trouvé dans le même lit que la personne observée au moment de l'acte d'observation. Deuxièmement, l'existence des deux expressions "présentatives", *voici* et *voilà*, atteste le lien intime entre le verbe perceptif et un complément local.

Etant admis que les verbes perceptifs figurent parmi les verbes trivalents, qu'ils sont donc à complément local, nous entrevoyons la possibilité d'unifier la description des deux types de *pra*, après *être* et les autres verbes de position et après *voir* et les autres verbes de perception. Nous pouvons dire désormais que la construction *pra* dépend sur le plan de la syntaxe d'un verbe à complément local:

(58) Emma l'aperçut *dans la prairie*, qui marchait sous les peupliers (Flaubert, *Bovary*, Garnier 121)

(59) Je les revoyais encore *là sous la lampe*, qui feuilletaient leurs livres (Polentz, 1903)

(60) Je la croisai *au coin de la rue...* et qui se dirigeait vers ma porte (Sandfeld, 1936)

(61) Quand nous l'eûmes *là, devant nous*, qui remplissait de sa splendeur... cette misérable chambre..., le vieillard posa sa main sur mon épaule (Polentz, 1903)

(62) Il la trouvait *près de la fenêtre*, ou *à genoux à côté du lit*, prosternée, dans son peignoir rose, le rose était sa couleur, qui lui demandait d'une voix entrecoupée les sels anglais (Aragon, *Quartiers*, 50)

(63) (elle) le laisse *dehors* qui sanglote au jardin (Polentz, 1903)

(64) Avant que la fille eût pu la retenir, la terrible femme était déjà *dans l'escalier*, qui criait (Id.)

(65) M. l'abbé Taconet est *avec lui* qui le console (Id.)

(66) C'est ici encore la toile tendue et l'araignée est tapie, qui veille (Id.)

(67) Elle était assise dans une robe claire, qui regardait avec amour les croisées du receveur (Id.)

Les derniers exemples, ainsi que d'autres cités ci-devant, montrent que le complément local n'est pas obligatoire dans tous les cas. Ce qui importe, c'est qu'il est *impliqué* par le verbe dans ce sens qu'on ne peut pas affirmer la position ou la perception d'une entité et, en même temps, ignorer son lieu.

4.2. Une règle de construction pour les *pra*

Nous venons d'établir que le verbe supérieur d'une phrase complexe comportant une *pra* doit être un verbe de perception ou de position impliquant un complément local. Nous pouvons maintenant formuler une règle de construction pour les *pra*. Cette règle aura la forme suggérée plus haut (3.5.): elle prescrira comment, à partir d'une structure plus simple, on produit la structure complexe en question. Comme le pronom relatif a la valeur d'un pronom anaphorique, il faut

partir d'une structure simple comportant deux propositions entre lesquelles il y a une relation anaphorique:

- (68) $\left\{ \begin{array}{l} NP V_p L \# II VP \Rightarrow NP V_p L, \text{ qui VP} \\ NP V_p NP L \# II VP \Rightarrow NP V_p NP L, \text{ qui VP} \end{array} \right.$
- où 'NP' est la base du pronom anaphorique 'II';
 - 'V_p' est un verbe de position ou de perception qui comporte un complément local dans sa valence;
 - 'L' le complément local impliqué par V_p;
 - '#' un symbole indiquant la frontière entre deux propositions principales.

La règle permet d'aller d'une séquence comme

- (69) a. la terrible femme était déjà dans l'escalier. – Elle criait.

à la phrase complexe

- (69) b. la terrible femme était déjà dans l'escalier qui criait,

ou d'une séquence comme

- (70) a. Emma l'aperçut dans la prairie. – Il marchait sous les peupliers.

à la phrase complexe

- (70) b. Emma l'aperçut dans la prairie, qui marchait sous les peupliers.

4.3. Quelques contraintes sur la règle de construction

L'idée de la règle (68) est d'exprimer qu'une *pra* équivaut à une proposition principale et, partant, à une proposition relative explicative, sans toutefois rien préjuger de la structure syntaxique des relatives, qui est, à mon avis, une question encore en suspens. Mais la règle est encore trop permissive et il faut la contraindre quelque peu.

1. *La contrainte de spécificité.* J'ai montré ci-dessus (3.3.1.), qu'avec les verbes de perception visuelle, la proposition complexe contenant une *pra* doit être *spécifique*. Il s'avère que cette contrainte vaut pour tous les verbes de perception et de position. Cela veut dire que le référent du NP antécédent doit être une entité du monde réel et que le temps et le lieu de l'événement auquel il participe doit être spécifiable dans le monde réel et non pas seulement dans un monde possible. Il s'ensuit que des constructions telles que

- (71) $\left\{ \begin{array}{l} *Je \text{ ne l'ai pas vu} \\ *Si \text{ je l'avais vu} \\ *Je \text{ l'ai souvent vu} \end{array} \right\} \text{ qui attendait}$

sont impossibles.

2. *La contrainte de l'antécédent animé.* J'ai montré également, dans 3.3.4., que l'antécédent d'une *pra* après un verbe de perception visuelle doit être marqué [+ anim]. Cette contrainte semble également être générale. Tous les exemples de *pra* exempts d'ambiguïté que j'ai trouvés, c'est-à-dire du type

(72) Il *les* sentit qui lui couraient le long des jambes, lui chatouillaient les reins (Gide, *Caves*, Pléiade, 777) (*les* = les puces)

la respectent, si on admet la possibilité d'une personnification/animation, cf.

(73) La mer battait le roc où ils étaient assis; ils l'écoutèrent qui chuchotait pour eux (Polentz, 1903)

où le verbe *chuchoter* autorise une telle interprétation. Il s'ensuit que des exemples souvent cités comme *entendre la porte qui craque* ont été abusivement identifiés avec des *pra*. En effet, mes informateurs rejettent la phrase

(74) *Je l'entends qui craque

avec *la* = la porte.

3. *Contraintes sur le VP de la pra*. Nous avons vu, au 3.3.3., qu'avec les verbes de perception visuelle, le VP de la *pra* enchâssée doit être imperfectif. Cette contrainte se vérifie avec toutes les *pra*. Sur 61 exemples avec d'autres verbes, 49 sont clairement imperfectifs, 3 sont ambigus en l'absence d'un contexte, 9 sont perfectifs-égressifs, c'est-à-dire peuvent être pris dans une acception imperfective, par exemple

(75) Je l'avise un jour qui *débouchait* de sa caserne

(76) Je le découvris qui *rentrait* d'assez méchante humeur (Polentz, 1903).

Le VP de la *pra* doit en outre se trouver dans un temps duratif, normalement *le présent* ou *l'imparfait*. *Le passé simple* est pratiquement exclu. Les trois exemples que j'ai trouvés sont tous bizarres

(77) Soudain je la vis, cette main, la mienne, ... s'avancer vers le pied de biche pendant à sa chaînette, *et qui le tira* (Sandfeld, 1936)

(78) Il les regarda disparaître sous l'ombrelle, *qui se retournèrent une ou deux fois* (Aragon, *Quartiers*, 133)

(79) Il était là, en effet, *qui la reçut dans ses bras* (Sandfeld, 1909).

Le VP de la *pra* n'admet pas de *négation*, à moins qu'il ne s'agisse d'une double négation comme dans

(80) Elles sont là qui *ne cessent de* hurler autour de la demeure, les mystérieuses puissances de la tempête (Polentz, 1903),

de même que le VP ne peut pas dénoter *un état*

(81) *Il est là *qui est obèse maintenant*,
mais doit désigner *une activité*.

5. Conclusion

Les *pra* sont donc des propositions relatives anaphoriques d'un type particulier. Elles apparaissent avec des verbes de position et de perception impliquant un complément local. Celui-ci indique le lieu où est situé ou perçu un être vivant (ou un objet présenté "rhétoriquement" comme vivant). Cet être est en plein exercice d'une activité qui dure.

Un verbe V_P , c'est-à-dire un verbe de position ou de perception comportant un complément local, crée ainsi un *champ sémantique* dans lequel peut entrer la proposition suivante si certaines conditions sont remplies. Les *manifestations syntaxiques* de ces conditions sont: *Le NP sujet ou objet de V_P doit être animé. Le sujet de la proposition suivante doit être anaphoriquement relié à ce NP. Le VP doit en être une expression verbale imperfective, dans un temps duratif et comportant un verbe d'activité comme noyau. Le champ ne s'actualise que si les deux propositions sont spécifiques.*

La seconde proposition peut être *une proposition principale ou relative*. La possibilité d'avoir une relative ici paraît être une spécialité des langues romanes, non du français seul⁵. Mais la possibilité d'avoir un pronom personnel clitique comme antécédent d'une telle relative est une particularité du français; c'est cette particularité qui nous empêche de voir dans la *pra* une simple relative explicative.

Ainsi on a, en danois:

- (82) a. Adam er ude. Han saver brænde.
b. Jeg ser Adam derude. Han saver brænde.

tout comme on a, en français:

- (83) a. Adam est dehors. Il coupe du bois.
b. Je vois Adam dehors. Il coupe du bois.

Mais on n'a pas, en danois:

- (84) a. *Adam er ude som saver brænde.
b. *?Jeg ser Adam derude som saver brænde.

alors qu'en français, on a:

- (85) a. Adam est dehors qui coupe du bois.
b. Je vois Adam dehors qui coupe du bois.

ni

- (86) a. *Han er derude som saver brænde.
b. *Jeg ser ham derude som saver brænde.

à l'encontre de

- (87) a. Il est dehors qui coupe du bois.
b. Je le vois dehors qui coupe du bois.

Je ne vois pas d'explication à ces différences, du moins dans le cadre d'une grammaire synchronique. On doit s'en tenir à la constatation de l'existence d'une catégorie de proposition relative particulière en français: *une proposition relative anaphorique ni explicative ni déterminative – la proposition relative dite attributive*:

5: Les romanistes affirment qu'elle existe en italien, en roumain et peut-être en espagnol.

| | |
|---------------------------|-------------------|
| A. Relatives anaphoriques | a. déterminatives |
| | b. explicatives |
| | c. attributives |
| B. Relatives transformées | a. clivées |
| | b. possessives |
| | c. présentatives |

Henrik Prebensen
Copenhague

Bibliographie

- Gross, M.: *Grammaire transformationnelle du français, syntaxe du verbe*, 1968.
 –: *Méthodes en syntaxe*, 1975.
 Hatcher, Anna G.: "Je le vois sourire, je le vois qui sourit, je le vois souriant." *Modern Language Quarterly*, 5, 1944.
 Kayne, R. S.: *Syntaxe du français. Le cycle transformationnel*, 1977.
 Le Bidois, G. et R.: *Syntaxe du français moderne I-II*, 1967-1968.
 Meyer-Lübke, W.: *Grammatik der romanischen Sprachen*, III, 1899, §631.
 Prebensen, H.: *Prædikative relativsætninger i fransk grammatik*, RIDS 76, 1980.
 – et E. Spang-Hanssen, *De franske relativsætningers typologi*, 1977.
 Polentz, E.: *Französische Relativsätze als prædikative Bestimmungen und verwandte Konstruktionen*, 1903.
 Rothenborg, Mira: "Les propositions relatives prédicatives et attributives: Problème de linguistique française", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LXXIV, 1979.
 Ruwet, Nicolas: "Une construction absolue en français", *Linguisticae observationes*, II, 1978.
 Sandfeld, Kristian: *Bisætningerne i moderne fransk*, 1909.
 –: *Les propositions subordonnées*, 1936.
 Tobler, A.: "Vermischte Beiträge zur Grammatik des Französischen", *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 8, 1884, p. 490, et 20, 1896, p. 55-58.
 Vikner, C.: "Quelques réflexions sur les phrases clivées en français moderne", *Actes du 5^e congrès des romanistes scandinaves*, 1973.

Résumé

On montre l'étendue du concept *proposition relative attributive* et la place de cette construction à l'intérieur de la typologie des relatives. On propose une règle de construction pour ces relatives et on montre à quelles contraintes elles sont soumises.

| | |
|---------------------------|-------------------|
| A. Relatives anaphoriques | a. déterminatives |
| | b. explicatives |
| | c. attributives |
| B. Relatives transformées | a. clivées |
| | b. possessives |
| | c. présentatives |

Henrik Prebensen
Copenhague

Bibliographie

- Gross, M.: *Grammaire transformationnelle du français, syntaxe du verbe*, 1968.
 –: *Méthodes en syntaxe*, 1975.
 Hatcher, Anna G.: "Je le vois sourire, je le vois qui sourit, je le vois souriant." *Modern Language Quarterly*, 5, 1944.
 Kayne, R. S.: *Syntaxe du français. Le cycle transformationnel*, 1977.
 Le Bidois, G. et R.: *Syntaxe du français moderne I-II*, 1967-1968.
 Meyer-Lübke, W.: *Grammatik der romanischen Sprachen*, III, 1899, §631.
 Prebensen, H.: *Prædikative relativsætninger i fransk grammatik*, RIDS 76, 1980.
 – et E. Spang-Hanssen, *De franske relativsætningers typologi*, 1977.
 Polentz, E.: *Französische Relativsätze als prædikative Bestimmungen und verwandte Konstruktionen*, 1903.
 Rothenborg, Mira: "Les propositions relatives prédicatives et attributives: Problème de linguistique française", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LXXIV, 1979.
 Ruwet, Nicolas: "Une construction absolue en français", *Linguisticae observationes*, II, 1978.
 Sandfeld, Kristian: *Bisætningerne i moderne fransk*, 1909.
 –: *Les propositions subordonnées*, 1936.
 Tobler, A.: "Vermischte Beiträge zur Grammatik des Französischen", *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 8, 1884, p. 490, et 20, 1896, p. 55-58.
 Vikner, C.: "Quelques réflexions sur les phrases clivées en français moderne", *Actes du 5^e congrès des romanistes scandinaves*, 1973.

Résumé

On montre l'étendue du concept *proposition relative attributive* et la place de cette construction à l'intérieur de la typologie des relatives. On propose une règle de construction pour ces relatives et on montre à quelles contraintes elles sont soumises.